

Démarche : LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Organisme : Direction Générale de l'Energie et du Climat

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

La méthode "Gestion Forestière à Stock Continu" a été rédigée par La Belle Forêt, et indique les étapes à suivre pour la réalisation de projets de conservation de stock sur pied.

Attention, lorsque vous entamez la démarche, un onglet préliminaire apparaît. Merci de renseigner que le dossier est "pour vous", même si vous êtes mandataire d'un porteur de projet.

Avant de remplir le formulaire, nous vous conseillons de bien lire la méthode Gestion Forestière à Stock Continu

Méthode : https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/documents/Bulletinofficiel-0034019/TECR2507244S_Annexe.pdf;jsessionid=B9A7C6B41ED20FC9FBC397AC1ED6206F

Région administrative du projet

C'est la région dans laquelle se trouve la plus grande surface du projet.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Auvergne Rhône Alpes

☐ Bretagne

☐ Bourgogne Franche Comté

☐ Centre Val de Loire

☐ Corse

☐ Grand Est

☐ Hauts-de-France

☐ Ile de France

Notification du projet

Date de notification du projet

Si vous notifiez ce projet pour la première fois, indiquez la date du jour.

Autrement, merci de prendre contact avec le service instructeur ou la DGEC.

Cette date de notification ne pourra plus être modifiée par la suite. Elle marque la date de début du projet.

S'agit-il d'un projet individuel ou collectif ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Individuel

☐ Collectif

Qualité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je suis le seul propriétaire des terrains du projet

☐ Je suis l'un des propriétaires

☐ Je suis le représentant légal d'une société ou d'un groupement propriétaire des parcelles

☐ Je suis mandataire du ou des propriétaires

Numéro du demandeur

Si vous n'avez pas de numéro, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/inscription-en-tant-que-demandeur-de-lbc>

Cette première inscription vous évite de renseigner les mêmes informations si vous déposez plusieurs dossiers projet

auprès du LBC.

Nom du projet

Ce nom sera affiché sur le site public du LBC.

Commune(s) sur lesquelles se situe(nt) le projet

Commune

Commune

Commune

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Description succincte du projet

Merci de réaliser une description succincte du projet comprenant au moins les éléments suivants :

- But du projet
- Surface en ha concernée par le projet
- Espèces conservées
- Autres éléments susceptibles de mettre en valeur votre projet

Cette description sera visible sur le site public du LBC.

Important : Conditions de recevabilité du projet

Nous vous rappelons les exigences de la méthode GFSC :

- Le porteur de projet doit avoir la maîtrise foncière du terrain pour au moins 20 ans. Il est donc le propriétaire de préférence ;
- Le porteur de projet doit pouvoir présenter un document de gestion durable en vigueur, mentionnant explicitement des programmes de coupes ;
- Le peuplement est suffisamment mature pour être considéré comme étant récoltable ;
- Le peuplement est considéré exploitable ;
- Les essences conservées présentent un état sanitaire satisfaisant ;
- Les essences conservées respectent un certain seuil de vulnérabilité climatique.
- La surface de projet minimale est de 2 ha ;
- Le porteur de projet s'engage à réaliser un avenant à son document de gestion durable, dans les 5 ans avant le premier audit.

A défaut, la labellisation des projets sera refusée.

Dépôt du dossier

Si vous choisissez de déposer votre dossier ultérieurement :

Dans ce cas, lorsque votre dossier est finalisé, n'oubliez pas d'en informer le service instructeur via la messagerie Démarches Simplifiées, afin qu'il puisse commencer l'instruction. Lorsqu'il aura pris connaissance de votre message, il passera le dossier "en instruction" et vous n'aurez plus la main pour le compléter. Si des compléments sont nécessaires, le service instructeur repassera votre dossier "en construction" pour rendre le dossier modifiable de nouveau.

Notification ou dépôt du dossier

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je notifie mon projet et je déposerai le dossier plus tard : je remplis la partie I. et je clique sur "Déposer le dossier".

☐ Je notifie mon projet et je dépose le dossier en même temps : je remplis tout le formulaire avant de cliquer sur "Déposer le dossier". Lorsque j'ai cliqué sur "Déposer le dossier", j'informe le service instructeur via la messagerie de Démarches Simplifiées que l'instruction peut débuter.

Propriétaire(s)

Indiquez le nom des propriétaires (personnes morales) :

Si l'un des propriétaires est une personne morale ou une structure distincte des personnes physiques, indiquez son nom :

Exemples : Groupement foncier A, Indivision B, Société C...

SIRET des entités propriétaires

SIRET

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Dénomination

Forme juridique

Si l'un des propriétaires est une personne morale ou une structure distincte des personnes physiques, indiquez son nom :

Exemples : Groupement foncier A, Indivision B, Société C...

SIRET des entités propriétaires

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Si l'un des propriétaires est une personne morale ou une structure distincte des personnes physiques, indiquez son nom :

Exemples : Groupement foncier A, Indivision B, Société C...

SIRET des entités propriétaires

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Indiquez le nom des propriétaires (personnes physiques) :

Civilité, Prénom et NOM

Adresse

Complément d'Adresse

Civilité, Prénom et NOM

Adresse

Complément d'Adresse

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Civilité, Prénom et NOM

Adresse

Complément d'Adresse

Autre cas :

Précisez ici des cas de structures spécifiques de propriété qui ne rentrent pas dans les cas précédents.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative : Document 1 : Preuve de propriété

Ce document doit avoir moins d'un an. Vous pouvez produire une attestation du notaire, un acte notarié dont les données confidentielles ont été masquées, ou un extrait de matrice cadastrale que vous pouvez demander auprès de votre centre des impôts fonciers (dont la liste figure ici : https://lannuaire.service-public.fr/navigation/centre_impots_fonciers) en remplissant le formulaire téléchargeable ci-dessous.

Toutes les parcelles du projet doivent être mentionnées. Si la liste des parcelles est conséquente, merci de surligner celles impliquées dans le projet afin de simplifier l'instruction.

Merci de déposer un document pour chaque propriétaire concerné.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document : Habilitation à signer

Le cas échéant, et pour les forêts privées uniquement :

Pour une indivision, pouvoir signé de tous les indivisaires

Pour une société civile, Kbis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 2 : Attestation d'engagement

Document attestant de l'engagement du Porteur de projet à mettre en place le projet tel que prévu initialement et à accepter les contrôles, vérifications et audits prévus dans ce cadre.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 2bis : Mandat [obligatoire sous condition]

Si le demandeur n'est pas le propriétaire, il ajoute un mandat signé de tous les propriétaires lui confiant la tâche de demandeur du Label bas carbone pour le projet. Vous pouvez télécharger le modèle ci-dessus puis le convertir sous format PDF.

Vous pouvez déposer plusieurs mandats au sein de ce champ. Autant qu'il y a de propriétaires.

Le projet

Surface boisée totale (ha)

Cette surface peut-être supérieure à la surface totale du projet.

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Surface totale du projet (ha)

C'est la surface totale des strates éligibles qui sera engagée et maintenue boisée dans le cadre du projet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 3 : Document de gestion durable

Le document de gestion durable en cours de validité mentionnant explicitement un programme de coupes et copie du document de décision d'agrément ou d'arrêté de ce document.

Plusieurs documents peuvent être déposés

Parcelles concernées par le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Parcelles [obligatoire]

Listez les parcelles dans le tableur excel fourni en modèle, en les regroupant par strates éligibles.

Emprise du projet [OBLIGATOIRE]

Indiquez l'emprise de votre projet en sélectionnant les parcelles concernées ("sélectionner les parcelles cadastrales" au niveau de la flèche en haut à gauche), les références cadastrales sont automatiquement renseignées.

Ou en utilisant la fonction "dessiner un polygone", dans ce cas pensez-bien à indiquer en description du polygone les références des parcelles cadastrales concernées si elles n'ont pas également été sélectionnées. Si les parcelles du projet sont contiguës, vous pouvez tracer un unique polygone et indiquer le nom des parcelles cadastrales dans la description. Si les parcelles ne sont pas contiguës, merci d'indiquer la référence cadastrale de chacune des parcelles après les avoir tracées.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 4 : Rapport Initial d'Inventaire [obligatoire]

Document contenant les informations techniques initiales des strates éligibles du projet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 4.1 : Diagnostic DEPERIS du peuplement [obligatoire]

Un diagnostic DEPERIS doit être effectué par un professionnel forestier. Les résultats seront consignés dans le document 4bis, afin de déterminer l'éligibilité du peuplement.

Vous pouvez déposer plusieurs documents, si le projet comporte plusieurs strates.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 4.2 : Calculateur de volumes [obligatoire]

Le calculateur de volumes permet de consigner les relevés d'inventaire(s) et de déterminer l'éligibilité du projet.

Vous pouvez déposer plusieurs documents, si le projet comporte plusieurs strates.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 4.3 : Carte de la strate éligible [obligatoire]

Si le projet comporte la réalisation d'un inventaire par placettes, merci d'indiquer l'emplacement des placettes ainsi que leur numéro.

Vous pouvez déposer plusieurs documents, si le projet comporte plusieurs strates.

Vous trouverez un exemple à télécharger.

Vous pouvez déposer plusieurs documents, si le projet comporte plusieurs strates.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 6 : Zones inexploitable

Carte de localisation des unités de gestion comprises au sein des strates éligibles ainsi que des zones inexploitable comprises dans l'aire du projet.

La pièce attendue est une carte du projet sur fond IGN, avec date et source, de moins d'un an (ou en tout cas des plus récentes disponibles sur <https://www.geoportail.gouv.fr/> ou sur un autre moteur de recherche).

Merci d'indiquer les références cadastrales, ou de délimiter les unités de gestion.

Si vous fournissez plusieurs cartes, par exemple si les parcelles sont éloignées, nous vous remercions de les placer dans un même document avec les indications de localisation.

Cela facilite le travail d'instruction.

Rabais à intégrer au calcul des réductions d'émission

Rabais lié aux fuites

Un rabais incontournable de 5% est imposé pour prendre en compte tous les risques de fuites.

Rabais d'incertitude

Le rabais d'incertitude sert à couvrir l'incertitude liée aux mesures et aux estimations effectuées dans l'obtention des volumes

L'incertitude globale associée au projet peut être réduite grâce au processus de stratification et à l'utilisation de coefficients et données aussi indiscutables que possible.

Rabais d'incertitude

Indiquer le rabais d'incertitude obtenu dans le calculateur de volumes en cellule K26 de l'onglet "Résultats Finaux".

--

4. Risques généraux difficilement maîtrisables

Pour tenir compte des risques généraux difficilement maîtrisables, (scolytes, ravageurs, maladies, tempête...), un rabais de 10% est automatiquement appliqué aux réductions d'émissions générables par le projet.

Risques d'incendies : le projet est-il principalement situé dans une commune exposée au risque d'incendie ?

C'est le cas :

1) si votre commune se situe dans l'un de ces départements (en application de l'article L133-1 du code forestier) : Corse du Sud (2A), Haute-Corse (2B), Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84), Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Gard (30), Haute-Garonne (31), Gers (32), Hérault (34), Lot (46), Lozère (48), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Ardèche (07), Drome (26), Charente (16), Charente-Maritime (17), Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64), Deux-Sèvres (79), Vienne (86).

2) Si un document de type DDRM (dossier départemental sur les risques majeurs), PDFCI (Plan départemental de protection des forêts contre les incendies) ou PRDFCI (Plan régional de protection des forêts contre les incendies) a été adopté dans votre commune.

Attention : Si un autre document régional ou départemental décrivant un zonage des risques incendie existe, le service instructeur ne pourra pas l'ignorer car le Préfet se contredirait dans ce cas, en négligeant un document qu'il a validé.

En l'absence de PDFCI dans le département dans lequel se situent la majorité de la strate éligible du projet, la méthode considère que le risque est très faible (2,5%).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

☐ Non

- ☐ 1 - Risque très faible : un rabais de 2,5% est appliqué
- ☐ 2 - Risque faible : un rabais de 5% est appliqué
- ☐ 3 - Risque modéré: un rabais de 10% est appliqué
- ☐ 4 - Risque élevé : un rabais de 15% est appliqué
- ☐ 5 - Risque très élevé : un rabais de 30% est appliqué

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document 5 : Risque incendie [obligatoire sous condition]

Il s'agit d'une copie des pages du PDPFCI (Plan départemental de protection des forêts contre les incendies) ou PRDFCI (Plan régional de protection des forêts contre les incendies) s'il y a un risque incendie, du DDRM (dossier départemental sur les risques majeurs) s'il comporte un volet incendie, etc.

Merci de pointer la ou les villes impliquée(s) dans le projet sur la carte afin de faciliter l'instruction.

Vous pouvez déposer plusieurs documents.

Rabais de non-permanence global

Il englobe le rabais lié aux risques généraux difficilement maîtrisables et le rabais incendie.

Au minimum, il est donc de 10%.

Rabais de non-permanence global

Reprendre le rabais indiqué en cellule P7 de l'onglet "Bilan_strate" du calculateur carbone (document 7).

Si plusieurs calculateurs sont remplis, merci de pondérer les rabais par la surface.

Quantification des réductions d'émissions générables par le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document 7 : Tableur de calcul des réductions d'émissions [obligatoire]

Joignez ici le tableur de calcul des réductions d'émissions [obligatoire]

Vous pouvez déposer plusieurs documents si différentes strates sont engagées.

Prise en compte de la substitution

Prenez-vous en compte les effets de substitution dans le calcul des crédits carbone potentiels ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Crédits carbone potentiels totaux après rabais

Si vous prenez en compte la substitution : indiquez ici le nombre de tonnes de CO₂ (tCO₂eq) APRES rabais qui figure dans la cellule K11 de l'onglet Bilan_Strate du calculateur carbone.

Si vous ne prenez PAS en compte la substitution : indiquez ici le nombre de tonnes de CO₂ (tCO₂eq) APRES rabais qui figure dans la cellule P11 de l'onglet Bilan_Strate du calculateur carbone.

Si vous avez déposé plusieurs calculateurs, merci de renseigner la somme des CC potentiels.

Crédits carbone "biomasse" après rabais

Indiquez ici le nombre de tonnes de CO₂ (tCO₂) avant rabais qui figure dans la cellule E12 de l'onglet BILAN_STRATE du tableur.

LBC Gestion Forestière à Stock Continu

Si vous avez déposé plusieurs calculateurs, merci de renseigner la somme de ces valeurs.

Crédits carbone "produits" après rabais

Indiquez ici le nombre de tonnes de CO₂ (tCO₂) avant rabais qui figure dans la cellule E13 de l'onglet BILAN_STRATE du tableur.

Si vous avez déposé plusieurs calculateurs, merci de renseigner la somme de ces valeurs.

Crédits carbone "substitution" après rabais

Même si vous ne la prenez pas en compte, indiquez ici le nombre de tonnes de CO₂ (tCO₂) avant rabais qui figure dans la case E15 de l'onglet BILAN_STRATE du tableur.

Si vous avez déposé plusieurs calculateurs, merci de renseigner la somme de ces valeurs.

Additionnalité

Additionnalité : Analyse de la VAN du projet

L'additionnalité économique du projet est un critère d'éligibilité. Il s'agit d'une comparaison de la Valeur Actualisée Nette (VAN) du projet avec celle du scénario de référence.

Ce calcul est à effectuer dans le document 7 (Calculateur Carbone).

$VAN = VAN \text{ projet} - VAN \text{ référence} =$

Merci de reporter la valeur inscrite dans la cellule E24 de l'onglet VAN du tableur de calcul des réductions d'émissions. Cette valeur est calculée en euros.

Si plusieurs documents 7 ont été remplis, merci d'inscrire la somme totale des valeurs.

Calcul des co-bénéfices

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 8 : Tableur de calcul des co-bénéfices [obligatoire]

Merci de télécharger et remplir un tableau des cobénéfices associés à votre projet à l'appui des chiffres ci-dessous.

Co-bénéfice socio-économique (%)

Co-bénéfice préservation des sols (%)

Co-bénéfice biodiversité (%)

Co-bénéfice eau (%)

Si votre projet ne se situe pas à proximité d'une source d'eau (mare, ruisseau, etc.), vous pouvez indiquer NA et non pas 0.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents exigés pour la vérification des co-bénéfices sélectionnés par le Porteur de projet.
Vous pouvez déposer plusieurs documents.

Informations supplémentaires

Souhaitez-vous ajouter des informations supplémentaires ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Souhaitez-vous ajouter des pièces justificatives supplémentaires ?

Vous pouvez notamment ajouter, si vous le souhaitez, un devis, votre document de gestion durable ou la délibération attestant de l'habilitation du gérant, président, indivisaire à représenter la structure de regroupement.
Vous pouvez déposer plusieurs documents.

Fin du dépôt de dossier

Lorsque vous avez terminé de compléter votre dossier, **n'oubliez pas d'envoyer un message au service instructeur via la Messagerie de la plateforme. Ce message l'informerá que votre dossier a été complété et que l'instruction peut débuter. A défaut, il peut considérer que vous êtes toujours en train de le constituer.**